

Placement de mes enfants au service sociaux

Par greg28012013, le 12/09/2014 à 15:26

bonjour voici mon histoire

j'ai eu une fille en 2003 je me suis séparer de la maman

la maman a abandonné ma fille au service sociaux depuis je me bat pour la récupérer il non rien contre moi pour ne pas me la rendre depuis l'age de 21 mois elle est placé et que il me la rend pas

au début c'était visite médiatisé pendant 3 ans ensuite la maman a refais sur fasse y mon tout retirer mes droits et on tous remis a la mère des que la maman avais encore décider de laisser tomber y mon rappeler y mon dit que avec un logement et un travaille fix y me rendront ma fille j'ai tout prouver travaille logement mais rien je l'ai pas eu en 2013 il me la donne les week end pendant moins de 1 ans et nouveau jugement on me retire tous les droit et on me remet en visite médiatise alors que c'était un retour définitive a la maison y dise que c'est la petite qui a dit des chose et que du coup il ne peuve pas me la rendre depuis le jugement je n'ai pas vu ma fille mais droit ne sont pas fait la juge fais des Transfer du dossier dans d'autre département que le mien quand je téléphone je n'ai aucune réponse que des menace les éducatrice ne me donne aucun signe de vie c'est comme si que je n'exister pas même les avocat n'arrive pas a me défendre et me rendre ma fille nous somme en 2014 et je n'ai plus aucun espoirs

qu'en penser vous j'attend tous vos conseille

en 2014 mon fils se fait placé je l'ai reconnu après ses 2 ans et il ne veule pas me donner mes droit au prés du juge(pas le même que ma fille)

la mère de mon fils de peut pas non plus avoir ses droits il lui on dit que tent que je serais présent il lui donnerons pas notre fils eh dehors des locaux

alors que ces la mère qui avait demander un placement le temps de déménager car elle avais un logement insalubre elle a trouver a se jour un logement correct et pourtant il ne veul pas lui

rendre ni a moi

en sachant que je n'ai jamais rien fait de mal j'ai toujours été droit dans ma vie j'ai fais quelque bêtise de vole et j'ai payer ma dette en prison depuis je marche droit envers la justice pour moi il y a dénonciation mensongère histoire colommieuse et autre ils ne veule pas rendre mes enfants

[fluo][s]peut t on se retourner contre les service sociaux et contre les juge en portent plainte a t il un recourt pour les gens qui ne font rien qu'il veule juste reprendre leur enfant ?[/s][/fluo]

Par vehra, le 03/10/2014 à 12:56

je vie le même calvers que vous il ont accuse mon compagnon actuel 8ans qu'il sont placer au lieux de 6 mois a la base au pied du mur les services le jour du jugement ou je devait les récupéré il ont monter un bateau enorme et maintenant je doit faire 800 borne pour voir mes enfants en deux fois 3 heure sous visite médiatise